

Stage en entreprise Projet 2011 - 2012

L'école secondaire organise pour la 8^e année consécutive un projet facultatif de stage en entreprise pendant les deux dernières semaines de l'année scolaire 2011-2012, c'est-à-dire **du 25 juin au 6 juillet 2012**. Il est destiné à un groupe de 60 élèves, en priorité ceux de 5^e année et, en fonction du nombre de places restantes, aux élèves de 6^e année également qui auront remis leur fiche de candidature parmi les premiers.

Les élèves qui participent au programme "Mérite Jeunesse" et qui souhaitent avoir accès aux deux projets, pourront intégrer le stage en entreprise durant la deuxième semaine.

Le projet de stage en entreprise vise principalement à offrir aux élèves une expérience dans l'environnement professionnel des adultes où ils auront l'occasion de développer leurs connaissances et compétences personnelles et sociales. Il n'a pas pour objectif de former les élèves en vue d'une carrière professionnelle particulière, même s'il peut évidemment en être une bonne préparation.

Les élèves sont invités à rechercher une entreprise par eux-mêmes et bénéficient du soutien d'un professeur-tuteur pour toute question relative au projet. Durant les deux semaines de stage, les élèves travaillent en observant la structure de leur entreprise et les conditions de travail des différentes catégories de travailleurs. Ils rédigent ensuite un rapport qui fera partie de l'évaluation du stage et sera utile lors des opérations d'orientation professionnelle. En fin de projet, tous les élèves se voient remettre un certificat de stage en entreprise.

Les élèves ne sont pas autorisés à se faire rémunérer pour le stage étant donné qu'il fait partie du programme scolaire. Dans les entreprises et lieux de travail approuvés par l'école, l'assurance scolaire couvre les élèves pendant toute la période du stage.

Dates importantes :

7.11.2011 (S5) (les élèves S6 seront informés par les orienteurs)	<ul style="list-style-type: none">• Information aux élèves sur le projet lors de l'après-midi "Orientation professionnelle ».• Remise aux élèves et aux parents d'une lettre d'information et d'une fiche de candidature.
13.01.2012	16h30 - Date limite pour la remise des candidatures à M. Vandevor, conseiller d'éducation (bureau A-011).
20.01.2012	Répartition des éventuelles places restantes parmi les élèves de 6e année qui ont posé leur candidature.
7.02.2012	Désignation du professeur tuteur pour chaque élève.
09.02.2012 – 13h30-14h45	<ul style="list-style-type: none">• Rencontre élèves-tuteurs (tous les élèves et tuteurs participant au projet). Petite salle des fêtes.• Distribution des documents de stage aux élèves : lettre de recommandation, contrat à signer, modèles de rapport, etc.
09.03.2012	Date limite pour le choix définitif du lieu de stage par l'élève et le tuteur.
14.05.2012	Date limite pour le contrôle de la signature du contrat par l'élève et le tuteur.
25.06-06.07.2012	Période de stage
07.09.2011	Date limite pour la remise du rapport de stage au professeur tuteur

L'organisation du projet repose sur la collaboration entre les orienteurs, les professeurs principaux, les conseillers d'éducation et les professeurs tuteurs sous la responsabilité de M. LUFU, Directeur adjoint. En cas de question, veuillez vous adresser en premier lieu à un orienteur ou envoyer un courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessous.

L'expérience positive des années précédentes nous encourage à poursuivre dans cette voie et nous espérons que les élèves de 5^e et 6^e année seront nombreux à saisir la chance d'un stage en entreprise cette année.

Si ce projet vous intéresse, veuillez compléter la fiche de candidature ci-jointe et la remettre à Monsieur VANDEVOIR, conseiller d'éducation (bureau E-303), **dans les meilleurs délais** et au plus tard le 13 janvier 2012 à 16h30.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter **M. Vandevor**, daniel.vandevor@eursc.org (tél. 246) ou **M. Coibion**, jean_pierre.coibion@eursc.org (tél. 306).

For further information, please contact **Mr Vandevor**, daniel.vandevor@eursc.org (tel. 246) or **Mr Coibion**, jean_pierre.coibion@eursc.org (tel. 306).

Wenn Sie noch Fragen haben, bitte wenden Sie sich an **Herrn Vandevor**, daniel.vandevor@eursc.org. (Tel. 246) oder **Herrn Coibion**, jean_pierre.coibion@eursc.org (Tel. 306).